

# DISPOSITIF API

## Collège Paul-Eluard, Brétigny-sur-Orge

### Constats/émergence du dispositif :

- Beaucoup d'élèves perturbateurs en classe qui ne commettent pas de grosses incivilités mais gênent le cours duquel ils sont souvent exclus.
- Peu d'élèves réellement « décrocheurs » mais prémisses à travers une absence totale de travail en classe (pas d'affaires, ne copient pas les leçons).
- Une difficulté à trouver des sanctions « éducatives » à partir du moment où l'on en arrive à l'exclusion.
- Un travail souvent dans « l'urgence » (lié aux rythmes des sonneries et des vacances scolaires, des EDT de chacun, des charges de travail qui augmentent face à une population compliquée) qui rend difficile le travail en équipe et le suivi régulier des élèves posant problème.

### Objectifs recherchés :

- **Proposer un suivi régulier et précoce** aux élèves décrocheurs, perturbateurs, ou autres (ex : PPRE passerelle CM2-6<sup>ème</sup>) **à travers un dispositif précis et adapté à la situation de l'élève** : entretien d'explicitation, proposition de PPRE, de tutorat, d'une fiche de suivi, d'un RDV avec différents acteurs du collège (assistante sociale, CPE, infirmière, médecin scolaire, conseillère d'orientation psychologue)...
- **Trouver une alternative aux exclusions** ou permettre le retour en classe des élèves exclus dans le but de **marquer la sanction tout en la rendant réellement éducative** pour éviter les « récidives ».
- **Favoriser le travail en réseau afin de trouver rapidement et durablement des solutions aux problèmes rencontrés.**

### Pistes envisagées :

**Proposer un accueil pour les élèves en inclusion au collège** (soit suite à une exclusion pour accompagner le retour en classe, soit pour un élève ayant été sanctionné par une journée d'inclusion, soit pour un élève en voie de décrochage) sous le modèle suivant :

#### Matin :

\*Travail scolaire avec l'assistante pédagogique (une matière est choisie au préalable par l'élève)

\*entretien d'exploration avec le professeur coordonnateur.

**Le but est de faire réfléchir l'élève sur ce qui se passe, de saisir sa propre responsabilité, de l'amener à réfléchir sur ses motivations, de rappeler nos règles du vivre-ensemble et de trouver un moyen de dépasser cette situation à travers une action adaptée effectuée par l'élève = le professeur coordonnateur réfléchit à un défi proposé en « réparation », l'après-midi. Il définit un emploi du temps personnalisé pour l'élève inclus ( éventuel RDV COP, AS, infirmière = possible dans la journée).**

Après-midi :

\*Sport (1H)

\*Réparation (2H). En fonction de la bêtise commise par l'élève, de l'entretien d'explicitation du matin (qualités repérées), l'élève effectue une tâche ou une production, sorte de défi lui permettant de se réparer, de remonter son estime de lui-même, de créer un déclic.

Ex : intervention dans une classe (témoigner aux plus jeunes d'un problème), création d' un film pour l'accueil des futurs 6ème, écrire un article pour le site du collège, faire un rapport de fonctionnement des sanctions au collège et le présenter à la direction , .....).

En fonction de la situation, voire de l'entretien, cette journée peut également être jalonnée par des RDV avec d'autres interlocuteurs (assistante sociale, conseillère d'orientation psychologue, médecin ou infirmière scolaire, CPE...).

\*Rattrapage des cours (1H)

\*Entretien bilan avec le professeur coordonnateur. Evaluation des bénéfices de la journée, définition par l'élève d'un objectif pour la semaine à venir (inscrit sur une fiche de progrès qu'il remettra à chaque professeur tout au long de la semaine).

Une à deux semaine plus tard : RDV avec le professeur coordonnateur pour évaluer l'efficacité du dispositif, l'atteinte des objectifs fixés, la mise en place d'autres actions éventuelles par un professeur principal ou autre (tutorat, PPRE....). Décision de la poursuite ou non du suivi entrepris.

Nombre d'heures de décharge du professeur coordonnateur dans le cadre du présent projet :**4 heures** (soit 8H de temps alloué au dispositif).

La préparation, la recherche de leviers d'action, la coordination entre les différents interlocuteurs est comprise dans ce « forfait » comme toute heure de préparation de cours.

Autres membres de la communauté éducative participant au dispositif : CPE, 1 AED référent, 3 professeurs, COP, AS, infirmière, 1 assistant pédagogique, 1 professeur retraité,

... + tous les autres professeurs qui assurent des tutorats et poursuivent le suivi engagé après notre intervention (professeurs principaux, professeurs tuteurs...).

## En formation : proposer un accompagnement des équipes dans la construction de leur dispositif

### Points de vigilance :

- **Présenter plusieurs dispositifs** aux équipes afin d'éviter « l'effet dispositif » ( soit le fait de calquer un dispositif sur un établissement forcément différent) = le dispositif doit émerger de l'équipe que vous accompagnez afin qu'elle s'en empare réellement et que le dispositif soit adapté aux besoins rencontrés. D'où la nécessité d'établir un **constat**.
- Accompagner les équipes dans la construction d'outils :
  - Peu d'outils, les plus fonctionnels et simples d'utilisation possibles (gain de temps).
  - Un outil incontournable : **le protocole**, pour savoir qui agit, quand. Attention par ex. à ne pas destituer le professeur principal de ses fonctions. Importance de travailler ensemble.
- Encourager les équipes à nommer **un à deux professeurs coordonnateurs**, si possible déchargés pour organiser le dispositif (temps, responsabilité face à la communauté éducative) = à définir en amont avec le chef d'établissement.
- Donner des **repères temporels de communication** :
  - réunion avec les membres de la communauté éducative afin de travailler ensemble, en cohérence ( chefs, COP, AS, infirmière, CPE, professeurs investis.....)
  - réunion plénière de présentation en fin d'année
  - réunion plénière de présentation à la pré-rentrée
  - protocole, fiches de signalement présentes en salle des professeurs, dans le livret de rentrée...
  - prévoir des réunions de régulation du dispositif dans l'année (l'idéal étant de continuer à accompagner les équipes !)
  - penser la formation des équipes, des nouveaux collègues souhaitant s'investir, et ce dans le but de permettre au dispositif de s'implanter.
- Ne jamais penser qu'un dispositif est « magique », tout commence au cœur de la classe ! Ne pas vouloir sauver les élèves à tout-prix : il faut qu'ils se sauvent eux-mêmes ! But ultime : l'autonomie ! Travailler cet aspect avec les stagiaires.

Bonne continuation à tous,  
Au plaisir de recroiser votre route.

Stéphanie Duboulay